

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Parmentier, 14 novembre 1862

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 4 p. (391r, 392r, 393v, 394r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Parmentier, 14 novembre 1862, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/42094>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [14 novembre 1862](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Parmentier \[Guise\]](#)  
Lieu de destination Guise (Aisne)

## Description

Résumé Sur la route n° 55 de Jonqueuse à Étreux. Godin accepte volontiers le choix de Parmentier en tant qu'expert désigné d'office et lui communique ses observations. Godin fait transporter des marchandises sur un tronçon de la ligne n° 55 ; il a contracté un bail annuel de 250 F avec Brunel pour la location d'un port placé sur le chemin, où les déchargements sont plus économiques qu'au port de Longchamps ; l'administration prétend qu'il a fait des dégâts considérables au chemin en 1861 et 1862 alors que les seuls travaux d'entretien ont été faits par lui ; il renonce depuis à emprunter le chemin et fait décharger ses bateaux au port de Longchamps, aussi la question ne porte que sur le passé ; Godin conteste qu'il ait dégradé la route qui n'est achevée que pour la moitié du trajet ; il a proposé néanmoins une indemnité à l'administration de 200 F correspondant au déchargement de 20 bateaux par an à Longchamps chez Macaigne au prix de 10 F par bateau, indemnité que l'administration juge insuffisante malgré l'inachèvement de la route. Godin communique à Parmentier un état annuel de ses transports en précisant que 2 198 tonnes transitent par le chemin.

## Mots-clés

[Animaux](#), [Arbitrage \(droit\)](#), [Chemins de fer](#), [Conflit](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Industrie](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées [Macaigne \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Étreux \(Aisne\)](#)
- [Jonqueuse, Macquigny \(Aisne\)](#)
- [Longchamps, Vadencourt \(Aisne\)](#)
- [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023